



ALPINE AI

SwissGPT

*Foire aux questions sur le traitement des données
des patients*



Historique des versions

Date	Modification	Collaborateurs
3 octobre 2024	Version initiale	Ilya Vasilenko Délégué à la protection des données et conseiller juridique
4 octobre 2024	Review	Pascal Kaufmann, CEO Dr Daniela Suter, COO/CFO
27 janvier 2025	Review	Ilya Vasilenko

Sommaire

1. En tant que médecin, puis-je utiliser SwissGPT pour le traitement des données de santé de mes patients?	3
2. Est-ce que je viole le secret professionnel si j'utilise SwissGPT?	3
3. Dois-je expliquer à mes patients que j'utilise SwissGPT?	3
4. Quelles mesures doivent être prises pour respecter les exigences en matière de protection des données et le secret professionnel?	4
5. L'utilisation de SwissGPT enfreint-elle la loi suisse sur la protection des données?	4
6. Combien de temps les données doivent-elles être conservées dans SwissGPT?	4
7. Que se passe-t-il si un patient retire son consentement à l'utilisation de SwissGPT?	5
8. SwissGPT peut-il transmettre des données de patients à des tiers ou les transférer à l'étranger?	5
9. Quels sont les risques liés à l'utilisation de SwissGPT?	5
10. Quelles mesures dois-je prendre en cas de violation de la protection des données?	6
Contact	6

1. En tant que médecin, puis-je utiliser SwissGPT pour le traitement des données de santé de mes patients?

Oui, vous pouvez tout à fait utiliser SwissGPT pour le traitement de données de patients dans la mesure où le traitement s'effectue en conformité avec la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le secret professionnel (art. 321 CP). Pour ce faire, les mesures figurant au point 4 ci-dessous doivent être mises en œuvre.

2. Est-ce que je viole le secret professionnel si j'utilise SwissGPT?

L'utilisation de SwissGPT ne viole **pas** le secret professionnel **si** vous avez obtenu le consentement de vos patients. Le secret professionnel au sens de l'art. 321 CP requiert que les données à caractère personnel ne soient transmises à des tiers ou traitées que si les patients ont donné leur accord. La loi n'impose pas que le consentement soit recueilli par écrit. Pour des raisons de traçabilité, il est toutefois recommandé d'obtenir un consentement écrit au moyen du formulaire mis à disposition par AlpineAI.

En outre, SwissGPT et AlpineAI doivent agir conformément à la protection des données et satisfaire à des exigences de confidentialité très strictes. Ces mesures sont mises en œuvre et inscrites dans le contrat d'utilisation de la plateforme SwissGPT.

3. Dois-je expliquer à mes patients que j'utilise SwissGPT?

Oui, vous êtes **tenu/e** d'informer les patients de manière claire et compréhensible que leurs données sont traitées via SwissGPT. Cela relève des obligations d'information prévues par la LPD. Vous devez expliquer quelles données sont traitées, dans quel but, et quelles mesures de sécurité sont prises pour les protéger. Les informations sur le traitement des données figurant dans le formulaire de consentement permettent de garantir le respect de cette obligation.

4. Quelles mesures doivent être prises pour respecter les exigences en matière de protection des données et le secret professionnel?

Il convient de veiller à ce que le traitement des données via SwissGPT réponde aux exigences suivantes:

- **Consentement:** obtenez le consentement éclairé de vos patients à l'aide du formulaire de consentement fourni par AlpineAI.
- **Sécurité des données:** SwissGPT doit offrir toutes les garanties nécessaires en matière de sécurité, y c. stockage des données sur des serveurs situés en Suisse et utilisation de technologies de cryptage. AlpineAI met en œuvre toutes les mesures requises. Cela est stipulé clairement dans le contrat d'utilisation de SwissGPT.
- **Finalité:** les données ne peuvent être utilisées que pour une prise en charge médicale et à nulle autre fin. AlpineAI traite les données uniquement pour la mise à disposition du service. Cela est stipulé clairement dans le contrat d'utilisation de SwissGPT.
- **Minimisation des données:** seules les données nécessaires à la finalité convenue doivent être traitées. Ne téléchargez dans SwissGPT que les données nécessaires au traitement du patient.

5. L'utilisation de SwissGPT enfreint-elle la loi suisse sur la protection des données?

Non, dans la mesure où toutes les exigences susmentionnées sont remplies. Il s'agit notamment du stockage des données en Suisse, de la protection contre les accès non autorisés, de l'utilisation des données uniquement à des fins médicales et des accords contractuels sur la protection des données.

6. Combien de temps les données doivent-elles être conservées dans SwissGPT?

Veillez à ce que les données ne soient conservées que le temps nécessaire pour les besoins du traitement médical et qu'elles soient correctement supprimées à la fin de la relation établie dans le cadre du traitement. Veuillez tenir compte du délai légal de conservation des données de patients qui, en Suisse, est de 10 ans en règle générale ou de 20 ans pour les dossiers de patients. Vous pouvez soit procéder vous-même à la suppression en effaçant les chats correspondants, soit demander à AlpineAI de le faire. Si vous supprimez vous-même les chats, ceux-ci restent dans le système pendant 30 jours afin de corriger les éventuelles erreurs ou fautes commises lors de la suppression.

Veillez noter que les données des sauvegardes ne sont supprimées qu'au bout de 6 mois. Cela est conforme à la loi, car (1) les sauvegardes ne peuvent pas être modifiées sans compromettre leur intégrité et (2) les données supprimées sont immédiatement retirées de la sauvegarde après une restauration. Cela correspond aux meilleures pratiques du secteur.

Les fichiers audio et les transcriptions ne sont stockés que temporairement et supprimés rapidement après l'établissement de la synthèse et le contrôle. Les enregistrements sont automatiquement supprimés dans un délai maximum de 30 jours.

7. Que se passe-t-il si un patient retire son consentement à l'utilisation de SwissGPT?

Si un patient retire son consentement, vous devez immédiatement cesser d'utiliser SwissGPT pour le traitement de ses données. Vous devez veiller à ce qu'aucune autre donnée relative à ce patient ne soit traitée via SwissGPT. Toutefois, les données déjà traitées peuvent continuer à être stockées si cela est nécessaire en raison d'obligations légales de conservation.

8. SwissGPT peut-il transmettre des données de patients à des tiers ou les transférer à l'étranger?

Non, SwissGPT n'est pas autorisé à transmettre les données à des tiers ou à les transférer à l'étranger. En vertu des dispositions de la LPD et pour respecter le secret professionnel, toutes les données doivent être traitées et stockées en Suisse. Un transfert à l'étranger ne serait possible qu'avec le consentement explicite du patient.

9. Quels sont les risques liés à l'utilisation de SwissGPT?

Le principal risque est **l'éventuelle violation du secret professionnel** lorsque les données sont traitées de manière inappropriée ou transmises sans autorisation. L'autre risque est que des failles de sécurité apparaissent dans la technologie, ce qui constituerait une violation de la protection des données. Ces risques peuvent toutefois être minimisés par des accords contractuels appropriés avec AlpineAI et l'utilisation de technologies de sécurité modernes.

10. Quelles mesures devez-vous prendre en cas de violation de la protection des données?

En cas de violation de la protection des données, vous devez immédiatement prendre les mesures suivantes:

- **Informez les personnes concernées:** informez les patients concernés de la violation de la protection des données.
- **Notification aux autorités:** conformément à l'article 24 LPD, les violations de la protection des données susceptibles d'entraîner un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux de la personne concernée doivent être notifiées dans les meilleurs délais au PFPDT.
- **Mesures à prendre:** malgré toutes les précautions prises, des violations de la protection des données peuvent se produire, p. ex. en raison de failles de sécurité dans les logiciels, du vol de données d'accès ou de logiciels malveillants dans les systèmes des utilisateurs finaux. Selon le cas, vous ou AlpineAI, ou les deux parties, devez prendre des mesures d'urgence. Dans une telle situation, AlpineAI vous soutiendra en prenant des mesures immédiates si les systèmes concernés relèvent de sa responsabilité. Comme mesures de précaution, nous recommandons de n'utiliser que des mots de passe fiables et de conserver les données d'accès en lieu sûr.

Contact

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: compliance@alpineai.ch.